



Strasbourg, 28 septembre 2022

GEC (2022) Bureau 4

COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE

14ème réunion du Bureau

Mardi 27 septembre 2022

Rapport

Caterina Bolognese a présenté aux membres Natacha De Roeck, récemment arrivée dans l'équipe chargée de l'égalité de genre. Elle a récemment été nommée Cheffe d'unité des politiques.

1. Préparation de la 22ème réunion de la Commission pour l'égalité de genre (GEC) (Strasbourg, 16-18 novembre 2022 - 3 jours)

Le Bureau a reçu l'avant-projet d'ordre du jour de la réunion et les points suivants ont été discutés plus particulièrement :

- Les lignes directrices sur la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes et dans les politiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes

Le Secrétariat (Cécile Gréboval) a informé les membres de la préparation du projet de Lignes directrices sur la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité de genre et dans les politiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes (ci-après les lignes directrices). Suite à la procédure de consultation qui a débuté en juillet, 14 séries d'amendements ont été reçues des Etats membres et des observatrices et observateurs de la GEC. Cécile Gréboval a indiqué que les membres de la GEC recevront une version provisoire des lignes directrices indiquant toutes les révisions et tous les commentaires du texte pour discussion et décision lors de la réunion de la GEC, ainsi qu'une compilation de tous les amendements reçus.

Le Secrétariat (Caterina Bolognese) a informé les membres que les avis juridiques reçus encouragent les comités intergouvernementaux à explorer la possibilité de viser à ce que les textes soient adoptés par le Comité des Ministres en tant que recommandations plutôt qu'en tant que lignes directrices. Elle explique que la différence entre les deux documents est que, alors que les recommandations sont un type de « soft law » prévu par le Statut du Conseil de l'Europe, les lignes directrices n'ont pas de statut formel et sont donc de moindre importance.

Elle a décrit la procédure à suivre pour faire cette proposition alternative. Les discussions du Bureau figureraient dans le rapport de la réunion du Bureau ; des collègues du service de conseil juridique du Conseil de l'Europe apporteraient leur aide avant et pendant la réunion de la GEC ; outre le projet de lignes directrices dans son format actuel, le Secrétariat préparerait un document supplémentaire montrant à quoi ressembleraient les lignes directrices si elles étaient transformées en un projet de recommandation. Les deux versions seraient envoyées à la GEC bien avant la réunion de la GEC, afin de laisser le temps aux membres de recevoir des instructions de la part de leurs autorités à ce sujet. La GEC devra donc discuter à la fois du contenu du texte sur les hommes et les garçons et de la question de savoir s'il faut proposer au Comité des Ministres d'adopter le texte en tant que lignes directrices ou en tant que recommandation. La décision finale reviendra au Comité des Ministres.

Conscient des éventuels problèmes que ce changement pourrait engendrer, le Secrétariat a souhaité préparer cette alternative en toute transparence, bien avant la réunion plénière.

En réponse à une question d'Andreia Lourenço Marques (présidente) sur ce qui se passe si le Comité des Ministres n'accepte pas la proposition, le Secrétariat a expliqué que, bien que la GEC puisse exprimer un point de vue sur la modification du format en un projet de recommandation, il appartiendra au Comité des Ministres de décider. Les options seront clairement exposées dans le projet d'ordre du jour annoté de la réunion de la GEC, ainsi que dans les documents, qui seront envoyés aux membres de la GEC le plus tôt possible.

Andri Savva (vice-présidente) a déclaré que, selon son expérience, les recommandations sont à privilégier, car elles permettent une meilleure mise en œuvre au niveau national. Elle soutiendrait donc la proposition de transformer les lignes directrices en un projet de recommandation.

- Événement de lancement de l'étude sur l'impact de la Covid-19 sur l'accès à la justice (jeudi 17 novembre 2022)

Le Secrétariat a expliqué que l'étude sur l'impact de la Covid-19 sur l'accès à la justice était en cours de finalisation et de traduction pour l'événement de lancement du jeudi 17 novembre 2022, pendant la réunion de la GEC. Elle a rappelé que le rapport provenait d'un projet régional du Programme pour la bonne gouvernance (PGG) intitulé « Accès des femmes à la justice: application de la Convention d'Istanbul et d'autres normes européennes en matière d'égalité de genre dans les pays du partenariat oriental (2019-2022) », cofinancé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. Cependant, étant donné qu'un rapport sur l'impact de la Covid-19 est inclus dans le mandat de la GEC pour 2022, il a été décidé de s'associer à l'équipe du projet et de soutenir l'étude avec les contributions des membres de la GEC. Les conseils et les données du secrétariat de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) ont également été pris en compte. Le résultat est un rapport auquel les membres de la GEC et le secrétariat de la CEPEJ ont contribué.

En marge du lancement du rapport le 17 novembre, les membres de la GEC seront invités à décider, le vendredi 18 novembre 2022, si la GEC approuve l'étude conformément à ses termes de référence.

- Intervention de Carlien Scheele, directrice de l'EIGE

La présidente a déclaré qu'elle soutenait la demande de l'EIGE d'avoir un bref échange de vues entre la GEC et la directrice de l'EIGE, Carlien Scheele. Le Bureau est d'accord. Le Secrétariat a donc été chargé de contacter Carlien Scheele, de répondre positivement à la demande et de préparer l'échange.

- Élection du-de la président-e et des deux vice-président-es de la GEC

Le secrétariat (Adrienne Looby) informe le Bureau que les élections du-de la président-e et des deux vice-président-es se dérouleront par voie électronique. Les membres seront informés à l'avance qu'ils devront voter via un appareil électronique (ordinateur, tablette, téléphone) capable de se connecter au système KUDO. De plus amples informations seront envoyées aux membres avant la réunion de novembre.

2. Appel aux membres de la GEC pour qu'ils jouent un rôle actif dans les réunions et les événements.

Le Bureau a été informé du faible nombre de réponses reçues suite à l'appel lancé aux membres de la GEC pour qu'ils fassent savoir au Secrétariat s'ils souhaitent jouer un rôle actif dans différents sujets tels que (i) l'accès des femmes à la justice, (ii) les femmes et les drogues ou (iii) les femmes migrantes. La Présidente a indiqué qu'elle soulèverait cette question lors de la réunion plénière.

3. Événements à venir

12 octobre : Echange de vues entre la présidence de la GEC et le GREVIO, Strasbourg

Le Secrétariat (Caterina Bolognese) a informé le Bureau de l'invitation reçue du GREVIO pour un échange de vues avec la Présidente de la GEC. C'est la première fois qu'un tel échange aura lieu. Il est demandé aux membres du Bureau si elles souhaitent aborder d'autres sujets que ceux proposés par le GREVIO, tels que la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité de genre et de lutte contre la violence à l'égard des femmes, la mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité de genre, notamment en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes, et la préparation de la nouvelle stratégie. Kateryna Levchenko (Vice-présidente) a proposé le développement d'un modèle de procédures de communication, car cela serait très efficace pour les nouvelles Parties à la Convention d'Istanbul, comme l'Ukraine par exemple.

13 octobre : Réseau de tribunaux pilotes, Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)

Le Secrétariat a informé les membres que des collègues de la CEPEJ ont fourni des données pour l'étude sur l'impact de la Covid-19 sur l'accès des femmes à la justice, et qu'ils envisagent de réviser leur questionnaire annuel en y ajoutant des questions relatives à l'égalité de genre et à l'accès à la justice. La réunion du réseau des tribunaux pilotes du 13 octobre est une autre occasion de soulever la question de l'accès des femmes à la justice afin que ce réseau contribue à enrichir le prochain questionnaire envoyé aux membres de la CEPEJ. La présidente a accepté de participer à cet événement et de présenter la GEC et son travail sur cet objectif stratégique sur l'accès des femmes à la justice.

24-25 octobre : Forum de l'EIGE sur l'égalité de genre, Bruxelles

Plusieurs membres de la GEC et le Secrétariat participeront en personne (Roberto Olla et Cécile Gréboval) ou en ligne au Forum sur l'égalité de genre de l'EIGE.

05-06 octobre : Conférence annuelle des mécanismes nationaux de prévention européens - Contrôle des droits de groupes spécifiques de personnes privées de liberté, Strasbourg

Le Secrétariat (Natacha De Roeck) participera en ligne à cette réunion et fera une présentation sur les femmes en prison, ainsi que sur l'approche genre du suivi de groupes spécifiques de personnes privées de liberté, en utilisant son expérience professionnelle avec le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT). Elle partagera sa présentation à la suite de l'événement.

Novembre : Comité consultatif de la CE sur l'égalité des chances, Bruxelles

La présidente a déclaré qu'elle assistera en personne à cette réunion.

15 novembre : 1ère réunion des organes de coordination de l'article 10 de la CI, Helsinki

Le Secrétariat a indiqué que cette réunion a été confirmée pour le 15 novembre, mais qu'il serait difficile pour tout membre de la GEC d'y participer car c'est la veille de la réunion plénière de la GEC à Strasbourg.

22 novembre : événement sur le genre en marge de de la conférence sur les addictions du Groupe Pompidou à Lisbonne.

Caterina Bolognese a informé le Bureau qu'aucun membre de la GEC n'avait jusqu'à présent manifesté son intérêt pour suivre le thème des femmes et des addictions. Étant donné qu'elle est basée à Lisbonne, la présidente pourrait participer à l'événement du Groupe Pompidou qui s'y déroulera, soutenue par une membre du secrétariat en charge de ce dossier.

4. Autres questions

Le Secrétariat a informé le Bureau que la Secrétaire Général du Conseil de l'Europe avait nommé un groupe de réflexion de haut niveau, présidée par Mary Robinson, pour explorer cinq sujets prioritaires clés, y compris la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, avant un éventuel sommet du Conseil de l'Europe. Le rapport du groupe sera disponible en octobre et sera communiqué aux membres de la GEC pour information. Il pourrait fournir des orientations concernant le thème de la violence à l'égard des femmes dans le cadre de la future stratégie pour l'égalité de genre à partir de 2024.

5. Date proposée pour la prochaine réunion du Bureau

Il a été décidé de profiter de la présence de la Présidente à Strasbourg pour l'échange de vues avec le GREVIO le 12 octobre et l'événement de la CEPEJ sur le Réseau de tribunaux pilotes le 13 octobre, pour tenir la prochaine réunion du Bureau le 12 octobre à 14h30.

Participant·es

Bureau : Andreia Lourenço Marques (Présidente), Kateryna Levchenko (Vice-présidente), Andri Savva (Vice-présidente)

Secrétariat : Caterina Bolognese, Natacha De Roeck, Cécile Gréboval, Tryggvi Hallgrímsson, Christa Jakobsson, Adrienne Looby, Evrydiki Tseliou.